

Innovation et excellence en éducation



Éducation
internationale

Coopérative de services de développement
et d'échanges en éducation

rapport annuel
2001-2002

Conception graphique
Concept'Zowie • Sophie Lederman

Publié par :
Éducation internationale
1001, avenue Bégon
Case postale 490
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4C7

Téléphone : (418) 651-4667
Télécopieur : (418) 651-2574
Courriel : info@education-internationale.com
Site Internet : www.education-internationale.com

Document :106-01

Dépôt légal – 3^e trimestre 2002
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Note - La forme masculine est utilisée dans ce document
sans discrimination et désigne, lorsqu'il a lieu, aussi bien
les femmes que les hommes.



SOMMAIRE

Mission	3
Message du président	4
Instances décisionnelles de la Coopérative	6
Assemblée générale	6
Assemblée constituante	6
Conseil d'administration	6
Comités du conseil d'administration	7
Comité de développement	7
Comité administratif	7
Rapport du directeur général	8
ÉTATS FINANCIERS	
Orientations 2001-2004	11
Objectifs retenus pour l'année 2001-2002	12
Faits saillants de la première année	13
Échanges et stages	13
Accueil de délégations	13
Ententes de coopération	14
Missions et partenariats à l'étranger	14
Appels d'offres et manifestations d'intérêt	15
Banque mondiale	16



« ÉDUCATION INTERNATIONALE »

COOPÉRATIVE DE SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ET D'ÉCHANGES EN ÉDUCATION

Éducation internationale est une coopérative de services de développement et d'échanges en éducation constituée selon les dispositions de la Loi sur les coopératives (L.R.Q. c. C-67.2) le 24 avril 2001.

Les commissions scolaires et autres organismes du milieu de l'éducation ont regroupé leurs ressources pour offrir leur expertise au niveau international, dans les domaines de l'éducation de base, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes. Ensemble, les membres de Éducation internationale sont responsables, dans leurs champs de compétence, de plus de 75 % des besoins du Québec.

Éducation internationale a été créée par la Fédération des commissions scolaires du Québec, selon les dispositions de la Loi sur les coopératives,

pour mettre à la disposition de tous les intervenants en éducation et en formation professionnelle et technique près de 150 ans d'expérience, d'excellence et d'innovation continue dans l'évolution du système d'éducation du Québec et le développement socio-économique des collectivités.



« MISSION

Coordonner, appuyer et représenter les membres dans leurs activités de coopération et de développement international :

- afin de leur permettre de participer activement au développement durable de systèmes d'éducation et de travailler à les rendre accessibles à tous partout dans le monde;
- afin de leur permettre de réaliser des programmes d'échanges et de stages d'enseignants et d'étudiants aux plans linguistique, professionnel et culturel.



« MESSAGE DU PRÉSIDENT »

LES MEMBRES DE LA COOPÉRATIVE

À la création de Éducation internationale, la volonté des membres était de se doter d'une organisation capable de soutenir et de réaliser des activités à caractère international. Grâce à l'appui et au support des membres, des administrateurs, de la direction générale et du personnel de Éducation internationale tout au cours de l'année 2001-2002, on a pu consolider des bases solides, permettant un avenir prometteur pour la Coopérative.

Depuis sa fondation le 24 avril 2001 et plus particulièrement suite à l'assemblée constitutive, tenue le 10 mai 2001, Éducation internationale a su se positionner comme un acteur important dans les milieux de la coopération et du développement international en éducation.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres de la Coopérative ont élu un conseil d'administration, composé de personnes engagées, qui ont mis en place les principaux éléments corporatifs permettant le fonctionnement de la Coopérative : structure de gestion, outils de développement, bureaux à Québec et à Montréal, moyens de communications, liens d'affaires, séminaires de formation et une image corporative correspondant à la mission, aux valeurs et à la vision de notre entreprise.

Le conseil d'administration s'est réuni à sept reprises et a travaillé étroitement avec le directeur général et le personnel de Éducation internationale à la mise en place de structures de base permettant une organisation efficace et efficiente. Les administrateurs ont créé deux comités consultatifs pour un suivi efficace des activités administratives et de développement de la Coopérative. Ces comités étudient attentivement les principaux dossiers et font les recommandations jugées nécessaires au conseil d'administration.

PLAN D'ACTION

Le plan d'action de l'année 2001-2002, déposé en septembre et accepté par le Conseil d'administration, contenait les principales orientations, les objectifs et le suivi des activités. Nous sommes particulièrement fiers des réalisations et de l'atteinte des objectifs prévus pour l'année qui se termine.

Particulièrement, l'**obtention d'un important contrat au Liban et sa mise en œuvre**, suite à l'élaboration d'une proposition à la Banque mondiale pour le projet :

« **Automatisation des systèmes d'examens** ».

Dès le début nous nous sommes fait connaître comme un organisme sérieux, possédant les compétences pour œuvrer au niveau international. Nous avons participé à de nombreuses rencontres : forums de discussions et ateliers de travail, tant au niveau politique qu'à celui des organismes publics et privés nationaux et internationaux. Nous avons participé activement, entre autres, aux rencontres du Forum francophone des affaires et à celles du Centre de commerce mondial de Montréal et de la Banque mondiale.

Nous nous sommes dotés d'outils nécessaires pour assurer une veille constante sur le développement des projets en développement international à court, moyen et long termes, en plus des alliances stratégiques qui ont été créées avec différents intervenants du milieu.

Nous avons aussi développé de solides liens avec d'importants acteurs du milieu tels que : le ministère de l'Éducation du Québec, particulièrement avec la Direction des affaires internationales et canadiennes, l'Agence canadienne de développement international, les entreprises privées et publiques et différents organismes œuvrant en coopération et en développement international.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

Les principaux objectifs des grands acteurs au niveau mondial : l'Organisation des Nations Unies (ONU), la Banque mondiale, les organismes de financement international et, depuis peu, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), ont mis l'accent sur l'importance du développement et de l'accessibilité à l'éducation de base, l'alphabétisation et la formation professionnelle pour contrer la

pauvreté dans les pays en développement, particulièrement dans les pays d'Afrique. Nous sommes donc en excellente position pour collaborer efficacement à l'accessibilité à l'éducation pour tous et apporter une contribution importante à un meilleur avenir. Nous possédons l'expérience, les compétences, les ressources et les connaissances nécessaires et, surtout, nous avons la volonté de partager avec les autres de ce monde.

PERSPECTIVES

Les perspectives de 2002-2003 laissent présager un développement et un essor importants de nos activités. En plus de continuer activement à travailler à l'obtention de projets internationaux, nous voulons établir les bases nécessaires pour le développement de projets humanitaires ainsi que celui des activités de mobilité des étudiants, des enseignants et des professionnels de nos membres.

Notre expertise étant aujourd'hui mieux reconnue mondialement, nous prévoyons un accroissement rapide de nos activités et de la participation de nos membres aux projets internationaux.

La participation des étudiants, des enseignants et des professionnels de l'éducation aux activités d'échanges, de stages, de coopération et de développement international favorisera une contribution accrue de la société québécoise à l'ouverture sur le monde et à l'accessibilité à l'éducation pour tous.

REMERCIEMENTS

Je veux remercier toutes les personnes et les organismes qui, de près ou de loin, ont contribué à la mise sur pied de l'Éducation internationale : les membres, les administrateurs, le directeur général et le personnel de la Coopérative. Sans eux, rien n'aurait été possible et nous pouvons être fiers de notre Coopérative, de sa mission et des valeurs qui y sont véhiculées.

En continuant avec l'esprit de partage, de collaboration et d'unité, je suis assuré que les membres de l'Éducation internationale occuperont d'ici peu, une place privilégiée dans toutes les activités de coopération et de développement international.



Bertrand Tremblay

Président du conseil d'administration

《 INSTANCES DÉCISIONNELLES DE LA COOPÉRATIVE 》

Comme il est défini dans la Loi sur les coopératives (L.R.Q. c. C-67.2) et dans ses règlements généraux, la Coopérative est constituée d'une assemblée générale et d'un conseil d'administration.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale est composée des délégués des membres répondant aux exigences des règlements généraux de la Coopérative. Elle regroupe des commissions scolaires et autres organismes de l'éducation francophones ou anglophones du Québec ou des autres provinces.

Les règlements généraux de la Coopérative stipulent que le conseil d'administration est composé des représentants suivants :

- **sept administrateurs** élus lors de l'assemblée générale parmi les délégués des commissions scolaires francophones de la province de Québec;
- **un administrateur** élu lors de l'assemblée générale parmi les délégués des commissions scolaires anglophones;
- **deux administrateurs** élus lors de l'assemblée générale parmi les délégués des organismes ou conseils scolaires des autres provinces;
- **un administrateur** élu lors de l'assemblée générale parmi les autres organismes;
- **un administrateur** délégué de la Fédération des commissions scolaires du Québec et désigné par son bureau de direction;
- **un administrateur** délégué de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec et désigné par cet organisme.

ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

Le 10 mai 2001, à l'occasion de l'assemblée constituante, Éducation internationale comptait 47 membres :

- 43 commissions scolaires du Québec;
- la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ);
- l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ);
- la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS);
- la Société de formation à distance (SOFAD).

Lors de cette assemblée constituante, l'assemblée générale a adopté ses règlements et a procédé à l'élection des membres du conseil d'administration pour l'année 2001-2002.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est actuellement composé de **treize administrateurs** élus par l'assemblée générale. Le directeur de la Direction des affaires internationales et canadiennes du ministère de l'Éducation du Québec siège également au conseil, sans droit de vote.

Lors de la première réunion du conseil d'administration, le 10 mai 2001, les administrateurs ont procédé à l'élection des dirigeants de la Coopérative et ils ont approuvé les prévisions budgétaires de l'année 2001-2002. Les administrateurs ont aussi procédé à l'engagement de M. Jean-Pierre Hillinger à titre de directeur général de la Coopérative.

Au cours des six réunions subséquentes les administrateurs ont défini les principaux enjeux, les orientations et les principes qui sont à la base des activités de la Coopérative.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2001-2002

Bertrand Tremblay
Président
Directeur général adjoint
Commission scolaire
des Rives-du-Saguenay

Réjean Morel
Vice-président
Directeur général
Fédération des commissions
scolaires du Québec

Sylvie Glen-Bédard
Trésorière
Coordonnatrice Formation
experts de Montréal
Commission scolaire de Montréal

Hugh Auger
Commissaire
Commission scolaire
Eastern Townships

Jeanne-Paule Berger
(du 10 mai au 1^{er} septembre 2001)
Directrice générale
Commission scolaire des Phares

Pierre Bourgeois
(du 28 septembre 2001
au 1^{er} juin 2002)
Président
Commission scolaire de Laval

Pierre Chénard
Directeur général adjoint
Commission scolaire de l'Énergie

Paul Labrecque
(du 10 mai au 1^{er} septembre 2001)
Directeur général
Commission scolaire de la Capitale

Bernard Létourneau
Président-directeur général
Société de gestion du réseau
informatique des commissions
scolaires

Jeff Polenz
Directeur général
Association des commissions
scolaires anglophones du Québec

Huguette Richard
(depuis le 28 septembre 2001)
Directrice générale adjointe
Commission scolaire
Marie-Victorin

Fernand Roy
Directeur général
Commission scolaire
de l'Or-et-des-Bois

Jean-Marc Tisseur
Directeur général adjoint
Service de l'éducation des adultes,
de la formation professionnelle
et aux entreprises
Commission scolaire
Marguerite-Bourgeoys

Pierre Brodeur
Directeur des affaires
internationales et canadiennes
Ministère de l'Éducation

« COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION »

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

Le comité de développement a pour rôle d'analyser les différentes activités prévues au plan de développement, d'en assurer le suivi et de faire les recommandations qui s'imposent au conseil d'administration; d'analyser les différentes hypothèses de partenariat, de prioriser ou d'identifier les principaux axes d'interventions de la Coopérative et de faire les recommandations appropriées au conseil d'administration.

MEMBRES DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

Pierre Chénard
Président du comité
Directeur général adjoint
Commission scolaire de l'Énergie

Bertrand Tremblay
Président de la Coopérative
Directeur général adjoint
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

Bernard Létourneau
Président-directeur général
Société de gestion du réseau informatique
des commissions scolaires

Jean-Pierre Hillinger
Directeur général
Éducation internationale

COMITÉ ADMINISTRATIF

Le comité administratif a pour rôle de procéder à l'étude des politiques et règlements de la Coopérative relatifs à l'administration et de faire les recommandations nécessaires au Conseil; de procéder à l'analyse des états financiers ou rapport du vérificateur ainsi qu'aux principales activités reliées à la préparation du budget de la Coopérative et d'en recommander l'acceptation au Conseil.

MEMBRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Sylvie Glen-Bédard
Présidente du comité
Coordonnatrice Formation experts de Montréal
Commission scolaire de Montréal

Hugh Auger
Commissaire
Commission scolaire Eastern Townships

Fernand Roy
Directeur général
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois

Jean-Pierre Hillinger
Directeur général
Éducation internationale



« RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL »

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je vous présente le premier rapport annuel de notre Coopérative. Il décrit les grandes activités que l'Éducation internationale a réalisées au cours de cette première année d'existence pour établir sa crédibilité comme organisme de coopération et de développement international en éducation.

Vous constaterez que la grande partie de nos activités a consisté à mettre en place une entreprise de qualité se voulant souple, compétitive et efficace à l'image des valeurs coopératives :

« Solidarité, équité, respect, honnêteté, rigueur et excellence »

Signature corporative, documents promotionnels, processus de communication, banques de données et procédure de veille constante de l'évolution des programmes, projets ou appels d'offres ont été les tous premiers outils préparés pour la construction de l'entreprise.

Nous avons parallèlement, après avoir étudié les différents enjeux, analysé notre environnement interne et externe, défini nos ressources et notre expertise, préparé un plan stratégique triennal, élaboré un code de déontologie et arrêté une politique de fonctionnement qui tient compte de notre réalité.

SÉMINAIRES DE FORMATION

Quatre séminaires de formation portant sur les défis et les enjeux du développement international et sur l'élaboration des propositions techniques et financières ont été réalisés. Ils ont été élaborés avec une vision souple pour permettre à nos membres de développer des acquis leur permettant de prendre une place importante dans les activités internationales en cohérence avec leur propre vision de développement.

Le développement des affaires au niveau international est exigeant et nous avons eu d'abord à nous faire connaître dans un premier temps auprès des principaux bailleurs de fonds : l'Agence canadienne de développement international (ACDI), la Banque mondiale (BM) et la Banque africaine de développement (BAfD).

Ensuite, nous avons consacré nos efforts à établir notre crédibilité dans le milieu du développement international en éducation. À ces fins, nous avons participé à quelques missions à l'étranger, entre autres, au Chili, au Liban, au Pérou et au Maghreb

où nous avons discuté avec différents intervenants sur le plan international. Nous avons établi des contacts avec les représentants de différents organismes, entreprises et associations, tant au niveau international qu'au niveau national, pour établir des liens, des ententes et des partenariats ponctuels ou à long terme. Nous travaillons aussi étroitement avec d'autres regroupements du milieu de l'éducation tels que Cégep international et l'Association des collèges communautaires du Canada, en plus d'être en communication avec les organismes œuvrant au niveau international en éducation au Nouveau-Brunswick, en Alberta et en Ontario.

De plus, nous avons renforcé notre positionnement en répondant à plusieurs appels d'offres internationaux en collaboration avec nos membres et en partenariat avec quelques entreprises privées. Dans la majorité de ces propositions nous avons obtenu un classement plus qu'honorable qui nous a permis, en plus de nous faire connaître, de nous situer en excellente position pour les années à venir.

IMPORTANT CONTRAT

Nous avons raison d'être fiers de notre performance de cette première année d'exercice et contre toute attente, nous avons obtenu notre premier contrat important suite à une proposition faite à la Banque mondiale. En effet, en partenariat avec une entreprise libanaise et une firme suédoise, la Société GRICS participe d'une façon très active par ses ressources au projet de :

**« Automatisation des systèmes d'examens
en formation professionnelle »**

Nous avons de plus été invité, comme seule firme canadienne, à répondre à un appel d'offres du ministère de l'Éducation du Gabon pour fournir de l'assistance technique dans le secteur de la formation professionnelle; nous sommes de l'avis de plusieurs en très bonne position pour obtenir ce contrat.

À la demande de la Direction des affaires internationales et canadiennes du ministère de l'Éducation du Québec, nous avons accueilli des délégations étrangères, venues de l'Argentine, du Maroc, de la France et de l'Angleterre pour mieux connaître notre système d'éducation.

MOBILITÉ DU PERSONNEL ET D'ÉTUDIANTS

Au chapitre de la mobilité du personnel, nous avons organisé 16 échanges d'enseignants poste à poste pour l'année 2002-2003 avec différents cantons suisses, accueilli des stagiaires enseignants de la Belgique et des enseignants et administrateurs de l'Angleterre et un groupe de directions d'établissement de l'Argentine.

En avril dernier, nous avons convenu d'un partenariat avec le président de W&W GLOBE, entreprise de Beijing, Chine. Ce partenariat a favorisé la conclusion d'une entente de collaboration avec la Commission d'Éducation de la ville de Beijing. Cette collaboration devrait déboucher sur quelques activités de formation des maîtres du secteur de la formation professionnelle et concrétiser la formation d'étudiants chinois dans nos écoles du Québec.

QUE DE PROJETS À VOIR LE JOUR !

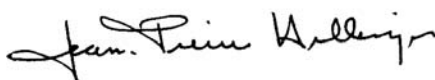
La prochaine année s'annonce des plus prometteuses pour notre organisme :

- agence d'exécution;
- mobilité étudiante;
- mobilité enseignante;
- missions;
- échange d'administrateurs et de directeurs d'établissement.

REMERCIEMENTS

En terminant, je voudrais remercier les membres du conseil d'administration pour la confiance témoignée au cours de cette première année de fonctionnement.

Je voudrais également souligner l'excellent travail réalisé par le personnel de Éducation internationale ainsi que par les principaux collaborateurs, consultants, personnel de la Fédération des commissions scolaires du Québec et personnel de plusieurs de nos membres. Sans ce support, nous n'aurions pu réaliser tous ces projets.



Jean-Pierre Hillinger
Directeur général



Coopérative de services de développement
et d'échanges en éducation

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2002

Rapport des vérificateurs	I
États financiers	
Résultats et avoir de la coopérative	II
Bilan	III-IV
Flux de trésorerie	V
Notes complémentaires	VI-VIII

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Québec, le 28 Août 2002

Aux membres de :

Éducation Internationale Coopérative
de Services de Développement
et d'Échanges en Éducation

Nous avons vérifié le bilan d'Éducation Internationale Coopérative de Services de Développement et d'Échanges en Éducation au 30 juin 2002 et les états des résultats et avoir de la coopérative et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états incombe à la direction de la coopérative. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la coopérative au 30 juin 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Société nominale
Comptables agréés

RÉSULTATS ET AVOIR DE LA COOPÉRATIVE

Exercice terminé le 30 juin 2002

	2002 (12 mois)	2001 (3 mois)
PRODUITS		
Subventions	195 870 \$	37 000 \$
Projets	69 982	
Consultations et formations	25 762	
Intérêts	8 259	232
	299 873	37 232
CHARGES		
Frais des projets	59 592	
Frais des formations	13 070	
Frais de signature corporative	35 870	
Frais administratifs		
Honoraires de direction	85 219	31 469
Salaires et charges sociales	82 894	
Frais de développement	42 027	693
Séjours et déplacements	27 833	8 092
Frais de change		1 412
Publicité et promotion	3 054	766
Honoraires professionnels	3 574	113
Entretien du local	2 462	1 053
Fournitures de bureau et papeterie	2 205	726
Télécommunications	7 251	582
Assurances	1 821	
Frais bancaires	974	193
Amortissement des immobilisations	2 392	119
Autres frais	70	
	370 308	45 218
DÉFICIT DE L'EXERCICE	70 435	7 986
DÉFICIT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	7 986	
DÉFICIT À LA FIN DE L'EXERCICE	78 421 \$	7 986 \$

BILAN - 30 JUIN 2002

	2002	2001
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	63 898 \$	44 654 \$
Placements temporaires	300 000	100 000
Débiteurs	25 437	39 146
	389 335	183 800
IMMOBILISATIONS (NOTE 3)	9 565	3 028
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIFS (NOTE 4)	55 229	20 502
	454 129 \$	207 330 \$

BILAN - 30 JUIN 2002

	2002	2001
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs	62 550 \$	2 316 \$
Subvention reportée	75 000	
	137 550	2 316
AVOIR		
AVOIR DES MEMBRES		
Capital social (note 5)	395 000	213 000
AVOIR DE LA COOPÉRATIVE		
Déficit	(78 421)	(7 986)
	316 579	205 014
	454 129 \$	207 330 \$



Jean-Pierre Hillinger, directeur général



Bertrand Tremblay, président

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 30 juin 2002

	2002 (12 mois)	2001 (3 mois)
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Déficit de la période	(70 435) \$	(7 986) \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	2 392	119
Amortissement des autres éléments d'actifs	14 009	806
	(54 034)	(7 061)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	148 943	(36 830)
	94 909	(43 891)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(8 929)	(3 147)
Paiements d'autres éléments d'actifs	(48 736)	(21 308)
	(57 665)	(24 455)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission de parts sociales	182 000	213 000
AUGMENTATION DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	219 244	144 654
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT DE L'EXERCICE	144 654	
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN DE L'EXERCICE	363 898 \$	144 654 \$

Les espèces et quasi-espèces sont constituées de l'encaisse et des placements temporaires.

NOTES COMPLÉMENTAIRES - 30 JUIN 2002

1- STATUS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La coopérative a été constituée en vertu de la Loi sur les coopératives du Québec le 23 avril 2001. La coopérative a pour objet de coordonner, appuyer et représenter ses membres dans leurs activités de coopération et de développement international.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPATIBLES

Les états financiers de la coopérative sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus, tenant compte des exigences de la Loi sur les coopératives et de son Règlement d'application.

Placements temporaires

Les placements temporaires sont comptabilisés au coût.

Immobilisations et amortissement

Les immobilisations, comptabilisées au coût d'acquisition, sont amorties annuellement selon les méthodes suivantes:

Mobilier et équipement de bureau	20%	dégressif
Logiciels	20%	linéaire

3- IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
			2002	2001
CORPORELLES				
Mobilier et équipements de bureau	11 604 \$	2 412 \$	9 192 \$	2 898 \$
INCORPORELLES				
Logiciels	473	100	373	130
	12 077 \$	2 512 \$	9 565 \$	3 028 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES - 30 JUIN 2002

4- AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIFS

	2002	2001
Frais judiciaires capitalisés, au coût après amortissement	1 041 \$	\$
Frais de constitution capitalisés, au coût après amortissement	2 278	2 876
Frais de développement capitalisés, au coût après amortissement	51 910	17 626
	55 229 \$	20 502 \$

5- CAPITAL SOCIAL

L'avoir des membres de la coopérative est composé de parts sociales et de parts privilégiées.

Parts sociales

La coopérative peut émettre un nombre illimité de parts sociales d'une valeur nominale de 10 \$ chacune. Chacun des membres a un droit de vote, quelque soit le nombre de parts dont il est titulaire.

Membre de catégorie A

Un membre se prévalant des services en coopération internationale doit détenir 100 parts sociales de 10 \$ chacune.

Membre de catégorie B

Un membre se prévalant des services en coopération et en développement international doit détenir 1 000 parts sociales de 10 \$ chacune.

Membre associé

Un membre associé doit détenir une part sociale de 10 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES - 30 JUIN 2002

5- CAPITAL SOCIAL (SUITE)

Parts privilégiées

Le conseil est autorisé par le Règlement à émettre des parts privilégiées de catégories différentes et à déterminer le montant, les privilèges, les droits et les restrictions inhérentes à chaque catégorie de parts privilégiées qu'il émet.

En fin d'exercice, les parts sont réparties comme suit :

	Souscrites	Payées
Parts sociales de catégorie A (800 au 30 juin 2001)	1 000	10 000 \$
Parts sociales de catégorie B (20 500 au 30 juin 2001)	38 500	385 000
	39 500	395 000 \$

« ORIENTATIONS 2001-2004 »

ÉTABLIR LA CRÉDIBILITÉ DE LA COOPÉRATIVE COMME ORGANISME DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL EN ÉDUCATION

- Mettre en place une organisation fonctionnelle efficace et efficiente.
- Faire connaître et promouvoir les activités de la Coopérative.

PROMOUVOIR AUPRÈS DES MEMBRES, LA COOPÉRATION CANADIENNE ET INTERNATIONALE

- Faciliter la réalisation de programmes d'échanges d'élèves, du personnel enseignant ou le jumelage d'établissements pour des fins pédagogiques.
- Promouvoir et faciliter les échanges favorisant l'apprentissage des langues.
- Promouvoir le recrutement d'étudiants étrangers pour certaines options professionnelles.
- Faciliter la participation des étudiants à la réalisation de projets à caractère humanitaire.

ACCROÎTRE LA PRÉSENCE DES MEMBRES SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

- Promouvoir, sur le plan international, le savoir-faire des membres et les représenter auprès des organismes responsables des affaires internationales et canadiennes.
- Améliorer les connaissances des membres en matière de développement international et de gestion de projets et développer des services pour faciliter leur engagement.
- Rechercher les opportunités d'affaires de développement en éducation.
- Soutenir l'action des membres dans leurs démarches de développement de nouveaux marchés.

« OBJECTIFS RETENUS POUR L'ANNÉE 2001-2002 »

1

- Établir la crédibilité de la Coopérative comme organisme de coopération et de développement international en éducation.
- Mettre en place une organisation fonctionnelle efficace et efficiente.
- Faire connaître et promouvoir les activités de la Coopérative.

2

- Promouvoir auprès des membres, la coopération canadienne et internationale.
- Faciliter la réalisation de programmes d'échanges d'élèves, du personnel enseignant ou le jumelage d'établissements pour des fins pédagogiques.

3

- Accroître la présence des membres sur les marchés internationaux.
- Promouvoir, sur le plan international, le savoir-faire des membres et les représenter auprès des organismes responsables des affaires internationales et canadiennes.
- Améliorer les connaissances des membres en matière de développement international et de gestion de projets.
- Soutenir l'action des membres dans leurs démarches de développement de nouveaux marchés.
- Rechercher les opportunités d'affaires de développement en éducation.

« FAITS SAILLANTS »

DE LA PREMIÈRE ANNÉE »

ÉCHANGES ET STAGES

SECTEUR DE L'AGRICULTURE

Le directeur général, accompagné de cinq gestionnaires de commissions scolaires offrant une formation en agriculture ont participé aux Journées nationales du Réseau coopération internationale Canada-France de l'enseignement agricole du 21 au 23 mai 2001, à Quimper en Bretagne.

Cette rencontre, présidée par M. Gilles Vézina, sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation du Québec, a été une belle réussite et a permis d'établir les bases de programmes d'échanges entre les deux pays. Par la suite, une délégation française est venue au Québec en juillet 2001.

ÉCHANGES D'ENSEIGNANTS

Éducation internationale a convenu d'une entente pour favoriser des échanges d'enseignants avec la Centrale d'information et de coordination pour l'échange d'écoliers, d'apprentis et d'enseignants. Cet organisme est mandaté par la Conférence suisse des Directeurs de l'instruction publique et la Confédération.

D'autres démarches sont présentement en cours pour convenir d'une entente avec la communauté francophone de Wallonie-Bruxelles.

ONZE FINISSANTS BELGES À LA COMMISSION SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS

De futurs enseignants appelés à œuvrer dans des écoles primaires ont vécu, du 21 janvier au 1^{er} février 2002, un stage d'observation dans six établissements de la Commission scolaire des Découvreurs.

La réforme scolaire du Québec, les approches pédagogiques, les mécanismes d'encadrement des élèves et les activités de concertation ont constitué leurs principales cibles de collecte de données. Un exercice qui s'est intégré aux environnements culturel et social du groupe.

Les invités de la Belgique ont manifesté leur ferme intention d'appliquer dans leur classe un certain nombre de pistes d'action et de moyens qu'ils ont découverts durant leur séjour au Québec. Et si tel est le cas, la coopération internationale aura été une fois de plus fort bénéfique.

Pour l'année 2002-2003 seize enseignants bénéficient de ce programme d'échanges entre le Québec et la Suisse

ACCUEIL DE DÉLÉGATIONS

PROVINCE DE LA PAMPA, ARGENTINE

Du 17 au 22 février dernier, Éducation internationale a reçu un groupe de 16 délégués d'écoles de la province de la Pampa, en Argentine, venus au Québec pour étudier la réforme de l'éducation. La Coopérative, de concert avec la Direction des affaires internationales et canadiennes, a organisé une semaine de conférences et d'échanges sur divers aspects de la réforme tels que :

- la réforme et le dispositif de suivis;
- la mise en œuvre de la réforme;
- le rôle de la direction régionale et celui des commissions scolaires;
- la formation et le perfectionnement du personnel enseignant et des directions d'établissement;
- la révision du curriculum;
- le programme des programmes et les compétences transversales;
- la formation professionnelle et technique;
- les conseils d'établissement et le rôle des directions d'établissement.

ACCUEIL DE DÉLÉGATIONS

La collaboration du ministère de l'Éducation du Québec dans l'élaboration du programme et l'implication de ressources de plusieurs de nos membres ont fait de cette activité une réussite exemplaire.

ÎLE-DE-FRANCE

Nous avons organisé en collaboration avec nos membres des visites de centres de formation professionnelle à Québec et à Montréal, ainsi que des journées d'information et d'échanges dans deux écoles internationales à l'intention d'une délégation de vingt élus et fonctionnaires de l'Île-de-France. Ces rencontres nous ont permis de sensibiliser ces administrateurs sur les missions de nos centres de formation professionnelle ainsi que de partager les expériences concernant les activités des écoles internationales.

GRANDE BRETAGNE

Un groupe d'enseignants britanniques a vécu deux semaines extraordinaires en mars dernier. En effet dans le cadre de leur mission sur les activités d'apprentissage à l'aide de l'informatique, la Coopérative a organisé des activités d'information et d'échanges dans plusieurs écoles anglophones et francophones des commissions scolaires des régions de Québec et de Montréal. Ils ont de plus eu la chance de participer à divers ateliers, au colloque de l'Association québécoise des utilisateurs de l'ordinateur au primaire et au secondaire (AQUOPS), et recevoir des spécialistes de la Société GRICS une démonstration d'expériences enrichissantes qui se vivent dans nos écoles du Québec.

ENTENTES DE COOPÉRATION

VILLE DE CHICAGO, ÉTATS-UNIS

Le conseil scolaire de la ville de Chicago et le gouvernement du Québec ont discuté d'un projet d'entente dans le but d'établir une relation de coopération et d'échanges à long terme en matière d'éducation; Éducation internationale a accepté de prendre la responsabilité de ce projet et de signer

l'entente prévue. Cette entente a été signée à Chicago, le 15 octobre 2001, dans le cadre d'une mission officielle de la ministre des Relations internationales, Mme Louise Beaudoin, qui était accompagnée d'une importante délégation de gens du milieu des affaires.

MISSIONS ET PARTENARIATS À L'ÉTRANGER

LIBAN

Le gouvernement libanais ayant accepté un prêt de la Banque mondiale pour la restructuration de son système d'éducation, l'Ambassade du Canada à Beyrouth, souhaitait présenter des entreprises canadiennes pour être en mesure de répondre aux appels d'offres découlant de ce prêt. En avril 2001, Éducation internationale, des représentants du ministère de l'Éducation du Québec, Cégep international et des représentants de l'entreprise privée ont participé à une mission organisée pour présenter le système éducatif du Québec, aux niveaux primaire, secondaire et formation professionnelle et technique. Nous avons rencontré les responsables du ministère de l'Éducation et de l'Éducation technique du Liban, les différentes directions de ce ministère ainsi que les représentants de la Banque mondiale.

Cette mission nous a permis de bien nous positionner pour les projets en développement et de rencontrer plusieurs intervenants libanais, tant de l'entreprise privée que publique.

PARTENARIAT

Éducation internationale a également convenu d'une entente de partenariat avec un bureau privé du Liban. Cet organisme libanais, dont le président a été directeur général de la formation professionnelle au ministère de l'Éducation du Liban, possède en plus de sa vaste connaissance du milieu, une excellente réputation et une bonne expérience au niveau international. Il est aussi en mesure de faire des partenariats, selon le besoin, avec des entreprises de développement international de plusieurs autres pays.

MISSIONS ET PARTENARIATS À L'ÉTRANGER

CHINE

Deux partenariats ont été convenus pour des activités de démarchage et des projets de formation de formateurs avec la Commission d'éducation de la ville de Beijing. Les discussions se poursuivent et nous sommes à préparer la venue d'une délégation chinoise pour octobre 2002. Nous souhaitons à cette occasion procéder à la signature de quelques contrats pour des activités de formation à être réalisées au cours de la prochaine année par plusieurs de nos membres.

PÉROU ET CHILI

En mai dernier, Éducation internationale a participé à une mission du gouvernement du Québec qui visait à développer de nouveaux marchés et à consolider la présence de certaines entreprises et institutions en Amérique du Sud.

Les ministères de l'Éducation du Pérou et du Chili se sont montrés très intéressés par notre offre de service et, plus particulièrement, par la mise en place de programmes d'échanges au secteur professionnel; ils souhaitent partager l'expertise que nous avons développée dans ce secteur d'activités.

Une entente de collaboration a été signée entre l'Universidad de Atacama, au Chili, et Éducation internationale. Cette entente engage les parties à établir des liens, à favoriser des échanges et à établir des canaux de communication entre les deux organismes. Son principal objectif est de générer et mener à terme des projets conjoints ou intégrés de recherche et de formation de ressources humaines. Nous souhaitons ainsi, par la mise en

place de ce partenariat, développer les connaissances et les savoir-faire de nos centres de formation professionnelle.

RÉPUBLIQUE GABONAISE

Un appel d'offres lancé en mars dernier en consultation restreinte pour le recrutement d'assistants techniques a fait l'objet d'une démarche sérieuse de la part de la coopérative Éducation internationale, seule firme canadienne retenue par la Cellule d'exécution du projet formée par la Banque africaine de Développement. Dans le cadre de cet appel d'offres, la Coopérative a effectué une mission au Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) à Libreville du 9 au 23 avril 2002.

Cette mission avait comme principal objectif de s'informer de la teneur de l'appel d'offres et du contexte local et de recueillir toutes les informations complémentaires relatives à la planification des activités d'assistance technique, à l'analyse des besoins en ressources humaines, à la logistique et aux équipements permettant l'élaboration de la proposition et l'évaluation de la mise en place du projet.

Les informations recueillies ont permis à Éducation internationale de faire coïncider à la fois les priorités nationales des gabonais et l'expertise des membres de la Coopérative dans l'élaboration de la proposition. L'assistance technique proposée permettrait la possibilité aux gabonais d'améliorer leurs compétences administratives, leur gestion pédagogique, les nouveaux services à offrir aux jeunes gabonais et les compétences des formateurs en stratégie d'enseignement et de conception de matériel pédagogique.

APPELS D'OFFRES ET MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Dans le cadre du programme Primtaf II, Éducation internationale a répondu à deux appels d'offres de l'ACDI, pour les projets suivants :

« Réorganisation du centre de formation et de production artisanale de la République centrafricaine » dans les spécialités suivantes :

- bijouterie;
- ferronnerie;
- maroquinerie;
- reliure et dorure;
- sculpture sur bois;
- vannerie et dessin-peinture.

« Appui à l'Institut technique agricole de Mombele de la République démocratique du Congo ».

Ces projets n'ont pas été octroyés à Éducation internationale mais nous savons que nous sommes classés plus qu'honorablement.

BANQUE MONDIALE - LIBAN

MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT ET PROPOSITION

En septembre 2001, en collaboration avec nos partenaires libanais et suédois, nous avons soumis quatre manifestations d'intérêt à la Banque mondiale, pour le ministère de l'Éducation et de l'Éducation technique libanaise, pour la formation professionnelle sur les volets suivants :

- Automatisation des systèmes d'examens;
- Formation des formateurs;
- Développement d'une stratégie pour les secteurs de la formation professionnelle et technique;
- Élaboration de guides pour l'approvisionnement.

Le consortium formé par Éducation internationale et ses partenaires libanais et suédois ont répondu à l'appel d'offres de la Banque mondiale, « Automatisation des systèmes d'examens ». Les experts de la Société GRICS ont élaboré la proposition, en collaboration avec nos partenaires. Le projet nous a été octroyé et le travail est actuellement en cours au Liban dans les volets de l'informatique et de l'électronique.

Nous avons été retenus par la Banque mondiale pour répondre aux prochains appels d'offres sur les deux premiers volets.

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT - RÉPUBLIQUE GABONAISE

Éducation internationale a présenté une manifestation d'intérêt pour un projet au Gabon et a été la seule firme canadienne à être invitée à répondre à l'appel d'offres de la Banque africaine de développement international pour le recrutement d'assistants techniques, spécialistes de l'enseignement technique et professionnel.

Nous avons répondu à cet appel d'offres et Éducation internationale a été la firme désignée pour faire ce projet. Nous attendons actuellement la décision finale de la Banque africaine de développement située à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT - AFRIQUE

Au mois d'avril dernier, nous avons présenté une proposition à la Banque africaine de développement pour le projet :

« Élaboration des lignes directrices et des listes de contrôle relatives à l'alphabétisation fonctionnelle en Afrique »

Le projet concerne l'engagement de deux spécialistes qui travailleront à la production des outils qui accroîtront la capacité de la BAFD à identifier, à planifier et à mettre en œuvre des projets et des programmes d'alphabétisation s'inscrivant dans sa politique sectorielle en matière d'éducation pour les pays africains. Le projet n'a pas encore été octroyé.



Nos membres

Commission scolaire des Affluents
Commission scolaire de L'Amiante
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
Commission scolaire des Bois-Francis
Commission scolaire de la Capitale
Commission scolaire Central Québec
Commission scolaire de Charlevoix
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Commission scolaire des Chênes
Commission scolaire des Chic-Chocs
Commission scolaire de la Côte-du-Sud
Commission scolaire des Découvreurs
Commission scolaire Eastern Townships
Commission scolaire de l'Énergie
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
Commission scolaire Harricana
Commission scolaire des Hauts-Cantons
Commission scolaire De La Jonquière
Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup
Commission scolaire du Lac-Abitibi
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean
Commission scolaire des Laurentides
Commission scolaire de Laval
Commission scolaire Lester B. Pearson
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
Commission scolaire Marie-Victorin
Commission scolaire de Montréal
Commission scolaire des Monts-et-Marées
Commission scolaire des Navigateurs
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
Commission scolaire des Phares
Commission scolaire de Portneuf
Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Commission scolaire de la Riveraine
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Commission scolaire des Samares
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Commission scolaire des Sommets
Commission scolaire de Sorel-Tracy
Commission scolaire des Trois-Lacs
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands
L'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ)
Le Centre d'élaboration des moyens d'enseignement (CEMEQ)
La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)
La Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS)
Société de formation à distance (SOFAD)



Le personnage en mouvement, représenté par la forme de la lettre « i », illustre, en premier plan, la raison d'être des services offerts par la Coopérative : le développement de l'individu dans sa collectivité, dans les domaines de l'éducation de base, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes.

Le mortier est symbole de réussite dans le domaine de l'éducation et reflète ainsi une image positive.

Cet élément visuel se rattache également aux valeurs d'excellence de Éducation internationale.

Sous un autre angle, le « i » représente le symbole typographique du terme international, marché principal de la Coopérative.

La couleur chaude d'orangé s'apparente à celle de la peau de l'être humain et rend le symbole chaleureux, alors que le marine a une connotation officielle qui apporte un élément de puissance à cette image corporative.